Sommaire

Le mot de la maire	1
Les commissions	2
Commémorations et élections	3
CCAS	4
Solidarités et convivialité	5
Agriculture	6
Nature	7
Jardin public	8
Sécurité/ maison communale	9
Voirie	10
Mobilités	11
Point de Médiation Numérique	12
France services	13 /14
Loire Forez agglomération	15/16
Notre école de rattachement	17/18
La filière bois	19/20
Les producteurs	21/22
La bibliothèque municipale	23/24
Happy arts	25
ABC Cuma	26
Happy go / FNACA	27
Comité des fêtes	28
Moulin	29/30
Centre permanent	31/32
Les amis d'Apinac	32
Visa verveine	33/34
AFR	35
Budget	36/37/38
Etat civil /mentions légales	39
Premier bulletin apinacois	40

INFORMATIONS PRATIQUES

Services municipaux

- Mairie
  Adresse postale : 100 Place de l'église, 42550 APINAC
  Tél : 04 77 50 25 81
  mairie@apinac.fr
  Ouverture : mardi 8h00-12h00, 14h00-18h00, mercredi 8h00-12h00,
  jeudi 8h00-12h00, 14h00-18h00 et le 1er samedi du mois 9h00-12h00
- Communication et informations : site internet muncipal : www.apinac.fr
  application Illiwap, affichage
- Agence postale communale—Tél : 04 77 50 27 91
  Ouverture : mardi, jeudi, samedi 8h30 – 12h
- Bibliothèque
  bibliotheque.apinac@gmail.com
  Ouverture : mercredi et samedi 10h-12h

Correspondante de presse

Maud TOURRON Tél : 06 30 58 41 29

Transport (TIL de la Loire – Philibert Transport : 04 77 02 21 05)

Ligne de proximité M326 : Apinac / Saint-Bonnet le Château, le vendredi matin

ALLER : départ Apinac Bourg 9h05, arrivée Saint-Bonnet 9h40

RETOUR : départ Saint-Bonnet 12h00, arrivée Apinac 12h35

LOIRE - FOREZ - AGGLOMERATION

France Services : 04 77 50 14 30

Déchetterie : 04 77 50 74 83 (lundi au vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-18h00, samedi : 9h00-18h00)

Ludothèque : 04 77 01 06 60

Office de Tourisme : 04 77 50 52 48

REZO Hôtel d'entreprises : 04 77 34 48 20

Relais petite enfance : 04 77 50 79 93

Assistantes sociales Conseil Départemental : 04 77 50 00 49

Urgences : 112- Pompiers 18 - SAMU 15 - Police 17 - Centre antipoison : 04 72 11 69 11

LE MOT DE LA MAIRE

Chères apinacoises, chers apinacois,

Ici comme ailleurs la crise sanitaire liée à la circulation du coronavirus — avec ses multiples variants — a modifié nos vies depuis plus d'un an maintenant. Plusieurs familles ont été touchées par cette maladie, et il s'agit pour nous de rester très prudents quant au respect des règles sanitaires. Ceci nous a contraints, avec regrets, à annuler à nouveau les moments de convivialité rituels de la fin du mois d'aout tout comme *Le tour du Forez* avait dû être interrompu avant son passage par Apinac programmé en juillet. Grâce à la vaccination nous retrouvons progressivement un mode de vie qui se rapproche de la normalité. Les animations de la bibliothèque municipale et le concert du *festival Baroque en Forez* ont rencontré un beau succès. Je tiens à remercier les membres du CCAS et les habitants qui, au printemps dernier, ont permis aux personnes âgées de plus de 75 ans, volontaires, de bénéficier du vaccin à un moment où la prise de rendez-vous et les déplacements constituaient un obstacle à la vaccination.

Dans ce bulletin vous trouverez en image le détail de nos actions de l'année écoulée. Vous êtes nombreux à apprécier ce qui se voit, notamment l'embellissement du bourg, résultat de plusieurs années de réflexion et d'engagement ou l'aménagement complémentaire du jardin public, comme ce qui se voit moins et qui relève de l'entretien au quotidien, voirie, chemins, sentiers…

La sécurité routière est une préoccupation que nous partageons tous. Le conseil départemental a refait le revêtement de la départementale D 44 qui traverse notre commune ce qui est certes agréable, mais amène certains usagers de la route à aller à des vitesses excessives. Le nouveau plateau traversant, situé devant le centre d'accueil permanent, préserve les enfants qui y séjournent. De l'autre côté, sur la D104, le carrefour est dangereux et la solution pour faire ralentir les véhicules est difficile à trouver. Nous nous y attelons…

Aujourd'hui le « numérique » s'invite partout et il n'est pas toujours très facile d'accéder aux services en ligne. Nous avons la chance de bénéficier d'une *Maison France Services* à Saint Bonnet le Château pour rapprocher les services publics des administrés. L'arrivée prochaine à Apinac d'un conseiller numérique permettra à ceux qui le souhaitent de mieux maîtriser les usages des outils numériques ou de pouvoir être accompagnés dans leurs démarches. Il s'agit bien de ne pas laisser s'installer une fracture numérique sur notre territoire.

La commission mobilité travaille à réduire un autre type de fracture : celle des possibilités de déplacements pour tous. Un projet de covoiturage local va bientôt être proposé.

Plusieurs associations ont repris leurs activités depuis le mois de septembre et nous nous en réjouissons. Elles restent dynamiques malgré la pause imposée par la crise sanitaire et les bénévoles qui les font vivre sont toujours au rendez-vous pour le plaisir du plus grand nombre. La continuité de notre vie associative repose sur l'engagement et le soutien de la population. N'hésitez pas à y participer !

Notre rôle est d'accompagner les projets de manière à maintenir une belle qualité de vie à Apinac. Ce bulletin municipal a vocation à mettre en valeur nos atouts. Merci à tous ceux qui y contribuent et à la commission communication qui a réalisé cette nouvelle édition 2021.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Simone Christin-Lafond, Maire d'Apinac

COMMEMORATIONS : Les cérémonies de mémoire se sont tenues à huis-clos en présence des élus et de représentants d'associations d'anciens combattants.

(en raison de la pandémie de Covid)

Les **ÉLECTIONS** départementales et régionales se sont déroulées à la salle communale dans le cadre des mesures sanitaires.

Le **CCAS** a organisé la vaccination des aînés avec l'aide d'habitants
et préparé les colis de Noël.

Une partie de l'équipe du CCAS

Remise des colis de Noël au doyen Henri Granger
et à son épouse

« Usson sport nature » s'est associé à ce grand défi.

Trois générations marchent pour Mathieu,
entourées de leurs poulettes
et de celle réalisée par Joséphine.

SOLIDARITE : « Le défi des 3 terres » et « le poulailler de Mathieu »
ont fait escale à Apinac .
Ces appels pour soutenir les parents de jumelles atteintes de leucémie
ou pour sensibiliser à la différence du handicap _ici l'autisme_ ont été entendus.

CONVIVIALITE : Fêtes des voisins de la Bourgeat et du bourg

AGRICULTURE : Installation ultra moderne et savoir-faire ancestral sur nos terres.

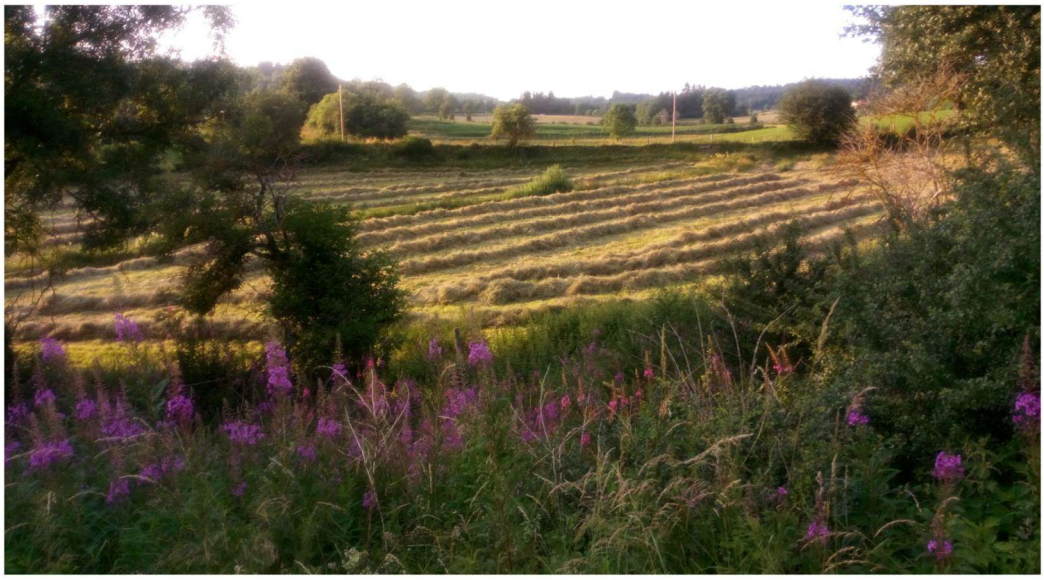

NATURE :
La Gentiane des marais est le lieu de ponte de l'Azuré des mouillères (papillon protégé en voie de disparition).

ENTRETIEN DES CHEMINS RURAUX :
la commune entretient environ 35 km de chemins

BALISAGE DES SENTIERS : Une équipe composée d'habitants et d'élus
a rénové la signalétique des parcours
« Moulins et Chapelles » et « Croix et hauts d'Apinac »
avec le matériel de l'Association de Développement Touristique du Haut– Forez.

FLEURISSEMENT : Habitants de tous âges et équipe municipale ont mis la main à la pâte pour que notre village reste beau et agréable à vivre.

JARDIN PUBLIC : Des travaux pour l'enrichir d'une tyrolienne et d'un double toboggan.
A tout âge, il fait bon s'y arrêter !

EGLISE : Le renforcement de la voûte de l'église est terminé.

<u>SECURITE ROUTIERE</u> : Un plateau traversant a été réalisé aux abords du centre d'accueil permanent.
Dans la zone de partage du centre bourg, des emplacements ont été matérialisés pour le stationnement dans les rues rénovées.
Un parking pour les poids-lourds a été aménagé au Breuil.

<u>MAISON COMMUNALE :</u>
Sa mise en beauté se poursuit avec le changement des fenêtres côté jardin.

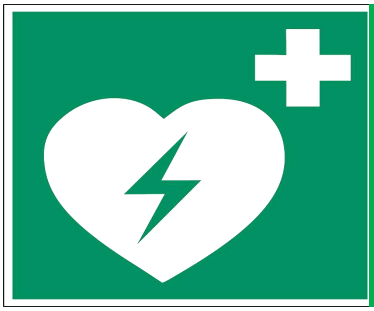

Deux défibrillateurs prochainement en accès libre 24h/24 :

- ◊ **devant la mairie**
- ◊ **à la maison communale**

Route de l'Emouloir

Le Breuil

VOIRIE 2021

Parking du moulin

CADRE DE VIE :

Au fil de ces pages, vous avez pu constater la mobilisation des habitants et des équipes municipales pour que notre village reste propre et agréable.

Chacun de nous peut apporter sa contribution en prenant soin des espaces collectifs.

MOBILISONS NOUS POUR LA MOBILITE !

Apinac se trouve éloigné des services de transports en commun. L'arrêt de la ligne la plus proche, le TIL 120, se trouve à plus de 4km du bourg. Il est alors difficile lorsqu'on ne conduit pas ou qu'on ne conduit plus de pouvoir être autonome dans ses déplacements.
Nous avons la chance de vivre dans un village solidaire et des solutions se trouvent souvent avec la famille, les amis ou les voisins. C'est une chance que nous saluons mais qui rencontre aussi ses limites.
La municipalité et le CCAS souhaitent aujourd'hui ouvrir de nouvelles perspectives et vous associer à cette réflexion.

Bilan de l'existant :

⇒ les particuliers ont la possibilité d'emprunter les transports scolaires si des places restent disponibles.

⇒ la ligne du marché 326 fonctionne le vendredi et dessert Estivareilles, la Chapelle en Lafaye, Montarcher, Saint-Bonnet-le-Château. Départ à l'arrêt du jardin public à 9h05, retour à 12h35. La grille des horaires est disponible sur le site ou à la mairie.

Nouvelles perspectives. :

⇒ Améliorer le service proposé par la ligne de marché 326 qui réunit à ce jour très peu de passagers (merci de votre réponse au sondage joint qui nous aidera en ce sens).

⇒ Organiser un covoiturage entre apinacois à travers la plateforme Mov'ici, service public de covoiturage de proximité. Certains d'entre nous effectuent des trajets réguliers ou non pour se rendre à proximité ou plus loin ...Montbrison, Le Puy, Saint-Etienne ou ailleurs. D'autres auraient besoin de s'y rendre. C'est pourquoi, nous nous proposons de mettre en relation conducteurs et passagers. Cette solution peut présenter d'autres avantages : moins de pollution, partage des frais, sans oublier la convivialité.

mov'ICI avec La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Comment pouvez-vous accompagner ce projet de covoiturage local ?

- ◊ Répondre à l'enquête menée par la mairie et le CCAS (document ci-joint)
- ◊ S'inscrire sur le site mov'ici : (https://movici.auvergnerhonealpes.fr)
- ◊ En parler à d'éventuels conducteurs et/ou passagers autour de vous
- ◊ Accompagner les démarches d'inscription de personnes éloignées du numérique personnellement ou en les orientant vers le Point de Médiation Numérique (voir ci-dessous).
- ◊ Participer à la mise en place de cette initiative avec la commission mobilité composée de membres du CCAS, élus ou habitants. Contacter la mairie.

POINT DE MEDIATION NUMERIQUE GRATUIT A APINAC

Familles rurales Vivre mieux ! | ASSOCIATION D'APINAC
345 Route de Tiranges

La fédération familles rurales de la Loire, en partenariat avec la municipalité et l'AFR d'Apinac, va prochainement mettre en place un Point de Médiation Numérique à Apinac. Ce projet, déjà bien avancé, concerne quatre communes de Loire Forez agglo et s'intègre au plan national France Relance .

Un médiateur numérique professionnel interviendra à la maison communale un jour par semaine pour vous accompagner dans les usages quotidiens du numérique : messagerie, dossiers administratifs, achats, emploi, consultation médicale, information, formation… et covoiturage.

Vous serez informés des heures de permanences et des thèmes abordés par affichage et sur le site de la mairie : apinac.fr.

ORDINATEUR

SMARTPHONE

TABLETTE

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

SITES INTERNET

APPLICATIONS

ACCES AUX SERVICES PUBLICS

REPONSES INDIVIDUELLES

ATELIERS

COVOITURAGE

AIDE

ACCOMPAGNEMENT

CONFIDENTIALITE

DOCUMENTS

MAILS

PHOTOS

France Services à Saint-Bonnet-le-Château : des services au plus près des habitants

OBJECTIF : faciliter l'accès au numérique et permettre à chaque citoyen, quel que soit l'endroit où il vit, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches administratives du quotidien : famille, santé, retraite, logement, déplacements, emploi, déclaration d'impôts, accès aux droits…

Que ce soit pour réaliser une carte grise, pour faire une pré-demande de carte d'identité, ou pour toute autre démarche auprès de la CAF (caisse d'allocations familiales), de la CPAM (caisse primaire d'assurance maladie) , de la MSA (mutuelle sociale agricole), de Pôle emploi, des caisses de retraite, etc… les agents de Loire Forez vous proposent un accueil personnalisé, sur rendez-vous.

France Services
Proche de vous au quotidien

PARTENARIAT : permanences sur site ou en visio-conférence (sur rendez-vous) :

- INFORMATION SUR LE DROIT POUR TOUS
  → CIDFF (permanences juridiques - en visio)
  le 1er lundi du mois de 14h à 17h - 04 77 01 33 55

- PARCOURS PERSONNALISE POUR L'EMPLOI DES JEUNES
  → Mission locale du Forez (16/25 ans)
  le 4e mercredi du mois de 9h30 à 12h30 - 04 77 36 69 18

- EMPLOI
  → Direction de l'Insertion et de l'Emploi
  Les jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h - 04 77 96 56 74

- SERVICE DES IMPOTS pour les particuliers les jeudis matin

- GRAND AGE ET HANDICAP
  → Maison Loire Autonomie : Le 2e vendredi du mois matin - 04 77 96 55 69
  → Le Cocon (aide à la personne par des professionnels ou des proches aidants)
  ateliers collectifs : Les mardis 9 novembre et 7 décembre sur inscription :
  04 77 26 11 65 - charlene.duperray@cneap.fr

- BUDGET DES PARTICULIERS
  → Point Conseil Budget - en visio
  le 3e mercredi du mois de 9h à 12h - 06 08 23 74 54

FRANCE SERVICES : DES PARTENAIRES A ST-BONNET-LE-CHATEAU

Espaces publics numériques en accès libre

France Services met à disposition des équipements informatiques, en accès libre et gratuit. Vous pourrez ainsi : numériser un document (scan), imprimer, envoyer des documents par mail, faire vos déclarations, consulter vos emails…

Si besoin, une animatrice numérique assure un accompagnement individuel pour l'utilisation des outils numériques et vos démarches en ligne.

Découvrir ou vous perfectionner dans l'utilisation des outils numériques

Chaque mois, des collectifs gratuits de découverte et d'approfondissement de l'informatique sont proposés sur inscription. Programme disponible en mairie.

Infos pratiques :

France services - 1 route d'Augel à Saint-Bonnet-le-Château
Tél. : 04.77.50.14.30 - Courriel : mfs.sbc@loireforez.fr
www.loireforez.fr
Ouvert au public :
Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h 30
Les lundi, mercredi et jeudi : 13 h 30 à 17 h

Loire Forez agglomération gère trois France Services :
Boën-sur-Lignon, Noirétable et Saint-Bonnet-le-Château.

CUMA

Malgré une météo très capricieuse cette année, gelée tardive au printemps, un été frais et pluvieux, les récoltes ont pu se faire avec divers rendements qualitatifs et quantitatifs.

Cela n'a pas empêché la poursuite de l'activité de la Cuma d'Apinac avec son assemblée générale au mois de mars et plusieurs renouvellements de matériel.

En effet, au printemps la réception d'un combiné de semis pneumatique AMAZON acheté aux établissements GENEVRIER SAINT NIZIER DE FORNAS est venue remplacer un des anciens combinés mécaniques.

Également, après la réflexion en collaboration avec la FD CUMA Loire du renouvellement de l'ensileuse herbe/maïs qui avait débuté à l'automne 2020, l'officialisation de la commande s'est finalisée en début d'année 2021 permettant à la Cuma de s'inscrire et de bénéficier du plan de relance protéines.

La CUMA est restée fidèle à ses couleurs en reprenant une ensileuse CLAAS aux établissements CRA CLAAS FEURS, avec un modèle JAGUAR 840 que vous avez probablement déjà croisé sur le secteur d'Apinac en ce début d'automne.

Jérémy GAGNAIRE, Président de la CUMA APINAC

L'ArBre à Cannes

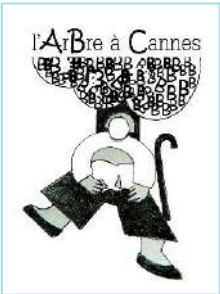

Rendez-vous samedi 12 mars 2022 à la salle des fêtes pour célébrer la journée internationale du droit des femmes avec un spectacle de lecture à voix haute intitulé **« L'art de ménager les femmes ».**

Nous visiterons ce thème en quatre temps : «le mariage», «l'aventure consommable», « l'art de ménager le quotidien » et « écoutez-les ! » à travers les textes de : Voltaire, Emile Zola, Gustave Flaubert, Annie Ernaux, Betty Friedan, ElsaTriolet, Dorothy Parker et Virginia Woolf. Les lectures seront accompagnées d'un diaporama et des chansons de : Boris Vian, Georges Brassens, Anne Sylvestre et Alain Souchon.

Durée : environ 50mn. Participation libre au chapeau.

L'association apinacoise l'ArBre à Cannes a pour objet de promouvoir et transmettre des œuvres littéraires ou de tradition orale auprès d'un large public dans l'esprit de l'éducation populaire.

L'ArBre à Cannes est intervenu dans deux écoles pour des moments contes et mythologie auprès des tout petits et des plus grands dans le cadre de projets éducatifs ou pour célébrer Noël.

L'association peut intervenir à la demande dans le cadre d'une structure ou chez des particuliers.

Bureau : Sylvie Couvreur (présidente), Maud Milhas-Tourron (secrétaire) et Gilles Agostinho (trésorier).
Contact au 06 24 04 66 32.

DOCUMENTS D'HIER : premier bulletin municipal—Apinac 1971

1971

N°1

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE D' APINAC

-:=-:=-:=-:=-:=-:=-:=-:=-:=-:=-:=-:=-:=-:=-:=-:=-:=-:=

TOUT CHANGE

Même en recherchant dans les annales de la Mairie d'APINAC,il est impossible de trouver un précédent bulletin municipal.

Pourquoi cette nouveauté? Tout simplement, les hommes d'aujourd' hui veulent savoir, veulent être informés. Informer tous les habitants d'Apinac , tel pourrait être l'objectif de ce bulletin.

Par ces quelques lignes, je voudrais vous dire les changements intervenus dans la gestion municipale et vous faire pressentir des changements encore plus grands.

A partir de l'expérience acquise dans le prédédent Conseil, vu que la tache des conseillers était plutôt réduite et celle du Maire combien écrasante, nous avons pensé que la nouvelle équipe municipale se devait de réduire cette diproportion de responsabilité. Autrement dit,il s'agit tout en poursuivant le même but, de passer d'une gestion municipale traditionnelle à une forme de gestion de participation qui nous semble plus démocratique et même adaptée a l'évolution actuelle.

Comment y parvenir ? Comme cela se fait en plusieurs localités, il s'agit de répartir le travail dans des commissions crées a cet effet Celle-ci ont pour rôle, l'étude, l'analyse des problèmes précis, qui font parties de leurs attributions, après quoi elles soumettent ce travail, a l'approbation du Conseil Municipal. Si celui-ci approuve,la Commission concernée en suivra éventuellement l'exécution.

Cette méthode intéressante a première vue, puisqu'elle permet à chacun de se familiariser avec la gestion municipale, n'en n'est pas moins pleine d'exigence.

Elle demande aussi, information, disponibilité, discipline, sens civique etc..... Peu a peu la nouvelle équipe se rôde a cette nouvelle manière de travailler, mais elle compte beaucoup sur les idées, les suggestions et la compréhension de tous les habitants d'APINAC

En effet les changements ne font que commencer, nous sommes en pleine transformation, que sera Apinac dans quelques années ? On parle de fusion des Communes. Comment allons nous réagir et évaluer. Il nous faudra savoir garder notre indépendance et faire face a une évolution nécéssaire

C'est le travail de toute une équipe et de vous tous.

:= =:=

1ere Commission: Président GAGNAIRE Jean, Vice Président BRANSIET Jean
Membres; VIGNAL P. MAISONNEUVE A. TEYSSOT A. VIGNAL M. ROLLY A

Cette commission est chargé de l'Eau, Electricité, Voirie, Batiments communaux, Cimetière, Telephone, Urbanisme

2e Commission : Président GAGNAIRE Jean, Vice PrésidentGAGNAIRE Joseph
Membres:TEYSSOT A. SANTONI P. VIGNAL M. ROLLY A. BERGER P GIRAUDON L.

Cette commission est chargé, de l'Aide Sociale, des Jeunes, Ramassage Scolaire, Tourisme, Fetes et Cérémonies, Personnel Communal.

3e Commission /Président GAGNAIRE Jean, Vice Président SANTONI P.
Membres; VIGNAL P. MAISONNEUVE A.GAGNAIRE J. BRANSIETJ GIRAUDON L

Cette commission est chargé des Finances, Information, Contact avec l'extérieur, Presse

..../....

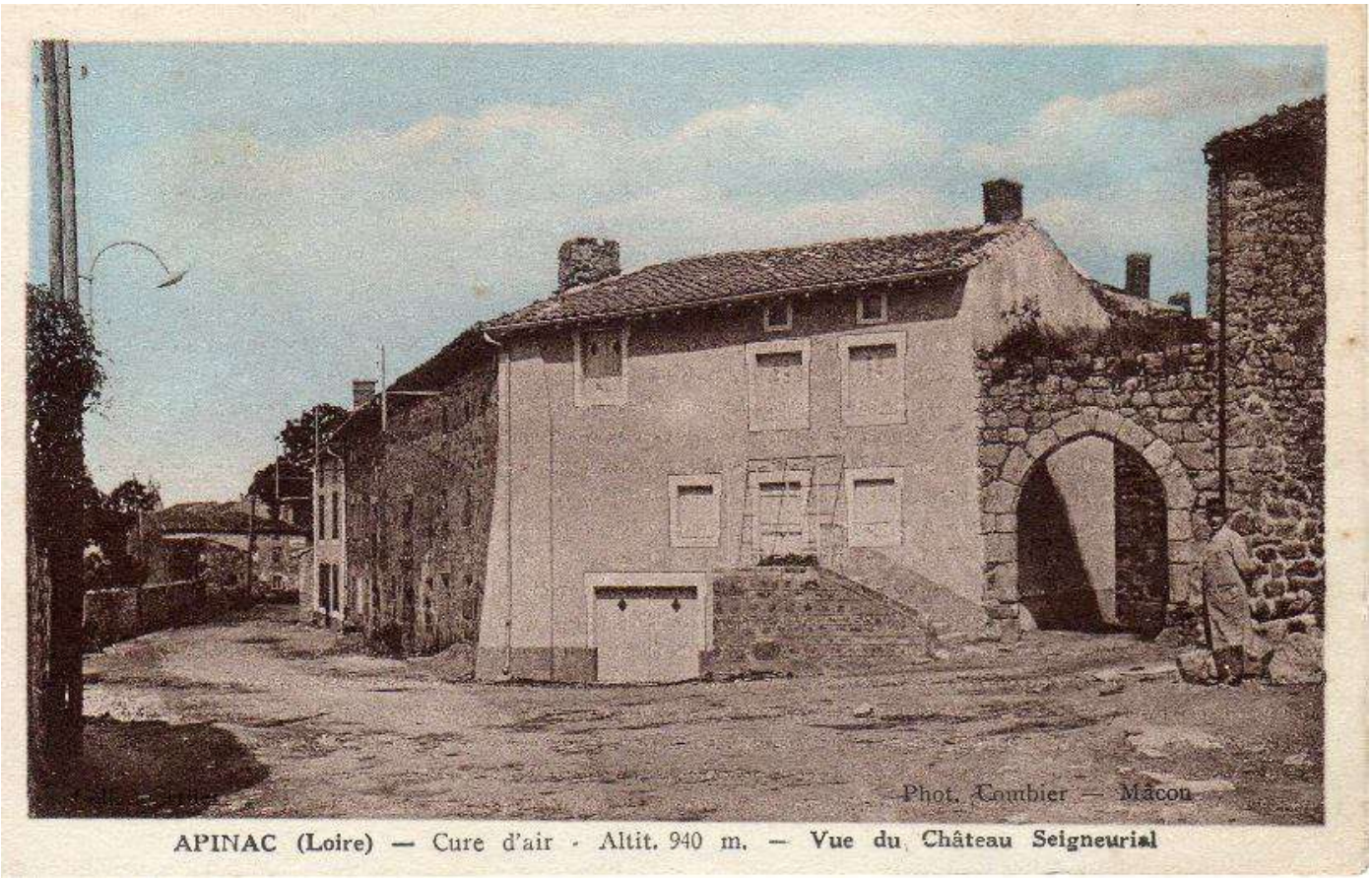

APINAC (Loire) — Cure d'air - Altit. 940 m. — Vue du Château Seigneurial

AVANT/APRES

Une collection d'une centaine d'anciennes cartes postales du village
est consultable sur le site :
dérouler l'onglet « la commune », puis cliquer sur « histoire de la commune ».
Si vous souhaitez partager vos trésors, n'hésitez pas !